



---

# ENSEMBLE ET MAINTENANT

---

Co-construire  
une société  
inclusive



Les 15 & 16 Mai 2023



Palais Beaumont - Pau



Virage inclusif, logement inclusif, société inclusive, ville inclusive, école inclusive, écriture inclusive, politique inclusive, ... nous voilà tous convoqués à l'exclusivement inclusif !!!

Parallèlement à ce foisonnement lexical et dans la droite ligne du rapport Aguilar, la présidente du Comité des droits des personnes handicapées de l'ONU, **Rosemary Kayess**, a fait part de l'adoption de lignes directrices sur la question de l'inclusion le 9 septembre dernier.

Ces « *lignes* » sont destinées à guider et à soutenir les États membres dans leurs efforts pour « *réaliser le droit des personnes handicapées à vivre de manière autonome et à être incluses dans la société* » et leur « *fournir l'opportunité de quitter les institutions* », quitte à priver ces dernières de moyens financiers.

Ces directives doivent servir de base à la planification des processus de désinstitutionnalisation mais aussi à la prévention de l'institutionnalisation. Elles s'appuient sur le retour d'expériences de 500 personnes handicapées avant et pendant la pandémie de Covid, y compris vivant en établissement. Le bilan de ces auditions révèle une institutionnalisation généralisée, soulignant son impact néfaste, qui se manifeste, selon le comité, par de « *la violence, de la négligence, des abus, des mauvais traitements et de la torture, y compris des contraintes chimiques, mécaniques et physiques* ».

Ce rapport sans langue de bois évoque les « *survivants de l'institutionnalisation* ». La critique de notre système est poussée à son paroxysme puisque le comité recommande de « *mettre fin au placement en institution des enfants et des adultes handicapés, y compris dans les maisons d'habitation de petite taille* », alors même que tout nous pousse vers les solutions de type habitat inclusif.

Sommes-nous là face à un nouveau paradigme ou en présence d'un énième effet de mode ? Trop employé, le terme ne finit-il pas galvaudé ? Quelles en sont au juste les acceptions ? Quelles en sont les réalités ? Comment nos voisins européens notamment se sont-ils emparés de la question ? Quels retours d'expérience ? En rendant l'inclusion injonctive, ne nous situons-nous pas de fait dans un vrai paradoxe ?!

Autant de questions auxquelles nous essayerons de répondre dans ce colloque, qui sera tourné pour la première journée sur le concept lui-même, sur le contexte de son apparition. La deuxième journée viendra éclairer le participant sur les réalités tangibles en proposant plusieurs vignettes, nationales et internationales, d'expérimentation ou d'innovation en matière d'inclusion, leviers potentiels de déclinaison en nos territoires.

POUR PLUS D'INFORMATIONS RENDEZ-VOUS ICI : <https://societe-inclusive.galic.fr>

# PRE-PROGRAMME

## Co-Construire une société inclusive



15 MAI 2023

16 MAI 2023

**8h** : Accueil des participants

**9h** : Ouverture de la journée

**Geneviève Darrieussecq**, Ministre déléguée auprès du ministre des Solidarités, de l'Autonomie et des Personnes handicapées, chargée des Personnes handicapées (*sous-réserve*)

Un représentant de l'**ARS Nouvelle Aquitaine**

Un représentant du **Conseil Départemental des Pyrénées-Atlantiques**

**François Bayrou**, Maire de Pau (*sous-réserve*)

**Dominique Gillot**, Présidente de la Fédération Générale

Les PEP, ancienne ministre

**9h30** : *L'inclusion, certes, mais pas sans l'institution*

**Michel Laforcade**, Consultant & ancien Directeur Général de l'ARS Nouvelle-Aquitaine

**10h45** : **PAUSE**

**11h** : *Faire de l'inclusion, ou être inclusif ?*

**Charles Gardou**, Anthropologue, Professeur des Universités

**12h** : Echanges avec la salle

**12h30** : **DEJEUNER LIBRE**

**14h** : *L'habitat inclusif l'est-il toujours (inclusif) ?*

**Jean Luc Charlot**, Sociologue, Coordinateur national du GHP

**15h** : Echanges avec la salle

**15h30** : *Société inclusive, radicalement sans rejet*

**Roland Janvier**, Docteur en sciences de l'information et de la communication et chercheur en travail social.

**16h30** : Echanges avec la salle

**17h** : Conclusion de la journée

**18h** : Pot convivial offert par la ville de Pau

**8h** : Accueil des participants

**9h** : *L'inclusion par les droits*

**Maxime Oillaux**, Chef de projet - Secrétariat général du Comité interministériel du handicap (SGCIH)

**9h45** : Echanges avec la salle

**10h** : *Le virage inclusif italien, une déjà longue histoire : questions encore ouvertes ! qu'est-ce qui fait encore débat ? ...*

**Lucia De Anna**, Professeur Senior de Didactique et Pédagogie Spéciale

**11h** : **PAUSE**

**11h15** : *Vignette n°1 - Inclusion et scolarité*

Présentation d'un dispositif d'autorégulation (DAR)

**12h** : Echanges avec la salle

**12h30** : **DEJEUNER LIBRE**

**14h** : *Vignette n°2 - Inclusion par le logement*

Présentation d'un mode d'habitat alternatif présenté par *Trisomie 21*

**14h45** : Echanges avec la salle

**15h15** : *Vignette n°3 - Inclusion par l'emploi*

L'insertion socio-professionnelle : l'offre innovante sur le territoire eurélien

**16h** : Echanges avec la salle

**16h30** : Clôture du colloque

**Jérémy Boroy**, Président du Conseil National Consultatif des Personnes Handicapées, CNCPPH

# INFORMATIONS PRATIQUES

## LIEU DU COLLOQUE & INFOS

**Palais Beaumont**  
Allée Alfred de Musset  
64000 PAU  
05 59 11 20 00  
*Site internet* : pau-congres.com



## CONDITIONS D'INSCRIPTION & D'ANNULATION

Le colloque « Ensemble et maintenant : co-construire une société inclusive » bénéficie d'un accord de l'OPCO Santé pour une prise en charge dérogatoire au bénéfice des professionnels concernés, sous réserve des conditions habituelles requises pour les remboursements des actions de formation de ses adhérents.

(N° de déclaration du CREA Nouvelle-Aquitaine à la formation permanente : n° 72 33 00588 33).

### TARIFS :

**240 €** par personne pour une inscription avant le 5 mars 2023

**260 €** par personne pour une inscription à partir du 6 mars 2023

(Tarif dégressif à partir de 5 personnes - Tarif étudiants : 125 €)

Déjeuners et hébergement non inclus

Inscription en ligne [ici](https://societe-inclusive.galic.fr) : <https://societe-inclusive.galic.fr>

Si besoin spécifique (accessibilité, interprétariat...), nous vous remercions de bien vouloir nous le préciser par mail au moment de votre inscription à l'adresse suivante : [info@galic.fr](mailto:info@galic.fr) (en indiquant votre numéro de dossier).

- Seules les demandes d'annulation signifiées par écrit au plus tard le 20 avril 2023 (cachet de la poste) feront l'objet d'un remboursement des frais d'inscription, déduction faite de 40 € par participant (frais administratifs et de dossier).
- Les demandes d'annulation ne seront plus prises en compte après le 20 avril 2023, le montant des inscriptions restera dû. Les demandes de remplacements de participants, formulées par écrit, seront admises jusqu'au 10 mai 2023.
- En cas de force majeure, les organisateurs se réservent le droit de modifier les dates et les horaires de la manifestation, comme d'annuler la manifestation. Les frais d'inscription seront alors remboursés déduction faite de 20 € par participant (frais administratifs et de dossier).

## HEBERGEMENT

Pour une réservation hôtelière, c'est [ICI](#)

POUR TOUTES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :  
Vous pouvez contacter le CREA Nouvelle-Aquitaine :

 [creai-nouvelleaquitaine.org](http://creai-nouvelleaquitaine.org)  
 [info@creai-nouvelleaquitaine.org](mailto:info@creai-nouvelleaquitaine.org)

 05 57 01 36 60